

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

DIPLÔME D'ÉTAT D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE (DEAP) - CURSUS PARTIEL

GRETA des Yvelines (78)

Trappes

OBJECTIFS

Permettre aux titulaires du :

CAP AEPE

DEAS

Bac pro ASSP

Bac pro SAPAT

Titre professionnel ADVF

Titre professionnel ASMS

DEAES

Diplôme ARM

DEA

ou aux titulaires d'une validation partielle obtenue par la voie de la VAE ou de la formation d'obtenir le DEAP et l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) niveau 2 (selon le parcours suivi)

CONTENU

Formation ouverte aux candidats titulaires :

Du CAP AEPE : sont dispensés du module 6, bénéficient d'allègement sur les modules 1, 1 bis, 2, 9, 10. 595 h de stage à réaliser

Du DEAS (2005) : sont dispensés des modules 5, 6, 8, 9 bénéficient d'allègement sur les modules 1,3, 4, 10. 420 h de stage à réaliser

Du bac pro ASSP : sont dispensés des modules 6, 7, 8, 9, 10, bénéficient d'allègement sur les modules 1, 2. 525 h de stage à réaliser.

Du bac pro SAPAT : sont dispensés des modules 6, 7 bénéficient d'allègement sur le module 1. 770 h de stage à réaliser.

Du titre professionnel ADVF : sont dispensés des modules 5, 6 bénéficient d'allègement sur les modules 1, 1 bis, 2, 9, 10. 595 h de stage à réaliser.

Du titre professionnel ASMS : sont dispensés du module 8, bénéficient d'allègement sur les modules 1, 6, 9, 10. 595 h de stage à réaliser.

Du DEAES (2016) : sont dispensés des modules 6, 9, bénéficient d'allègement sur les modules 1, 4, 10. 595 h de stage à réaliser.

Du titre ARM : sont dispensés des modules 2, 9 bénéficient d'allègement sur les modules 3,4,6,10. 595 h de stage à réaliser.

Du DEA : sont dispensés du module 5, bénéficient d'allègement sur les modules 3,4,6,8,9,10. 595 h de stage à réaliser.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Mises en situation

Ateliers pratiques

Cours théoriques.

TAUX DE RÉUSSITE

En 2024 ;

Taux de satisfaction : 96,3 %

Taux de réussite : 81,81 %

Taux d'insertion dans l'emploi visé à l'issue de la formation : 53,33 %

PUBLICS

- Individuel
- Jeune adulte en insertion
- Compte Personnel de Formation
- Salarié

DURÉE

De 21 h à 1519 h, variable selon positionnement, dont 420 h en entreprise

DATES

Date de début : 25 août 2025

Date de fin : 17 juillet 2026

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (ex V)

Avoir réussi les épreuves de sélection
Produire un certificat médical attestant l'absence contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession rédigé par un médecin agréé ARS
Produire un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
AFGSU niveau 2 (selon parcours)
Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe
- Parcours modulaire de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Code ROME : J1304

Métier d'auxiliaire de puériculture

Chiffres 2023 :

Taux d'insertion global dans l'emploi : 60 %

Taux d'insertion dans le métier visé : 53,33 %

Taux de poursuite en formation : 20 %

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'entrée en formation est subordonnée à la réussite des épreuves de sélection dont le calendrier est déterminé par l'ARS.

Pour la rentrée de septembre 2025, les inscriptions sont ouvertes du 24/03/2025 au 10/06/2025 sur le site <https://www.greta-yvelines.fr/>

COÛT

Tarif tout public pour un parcours type (durée variable selon positionnement) : 5162,5 € pour une passerelle DEAS/DEAP avec AFGSU. Demandeurs d'emploi, individuels et tout autre cursus partiel : nous consulter. Prix en vigueur au 22/03/2022

FINANCEMENT

- Auto-financement
- Région Ile-de-France
- CPF
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Santé, social

CONTACT

COORDINATRICE :

Anne-Marie HEUDE

01 30 85 78 56

anne-marie.heude@ac-versailles.fr

CFP référente : Nella CHEVALIER

RÉFÉRENT HANDICAP

BIKORO Agnès

contact@greta-yvelines.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les établissements de réalisation des actions de formation du GRETA des Yvelines étant majoritairement des ERP (établissement recevant du public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous restons disponibles pour tout renseignement à ce propos.